INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session ordinaire du 6 octobre 2014

Étaient présents :

le maire	M. Robert Duteau
les conseillères et conseillers :	Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert
Absent le conseiller	M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

RÉSOLUTION 2014-193
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté l'ordre du jour de la session ordinaire du 6 octobre 2014 en ajoutant au point 14, dépenses du dépouillement de l'arbre de Noël du 7 décembre 2014 et au point 12, dossier Culture, Arôme, Cidre et Vin.

1. Adoption de l'ordre du jour de la session ordinaire du 6 octobre 2014
2. Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 8 septembre 2014
3. Acceptation et paiement des comptes du mois de septembre 2014
4. Résolution : Programmation du TECQ pour les 5 prochaines années
5. Information : Proportion médiane et facteur comparatif
6. Information : Suivi au dossier de la réforme cadastrale :
   Gel des transactions du 10 au 24 novembre 2014
7. Pacte rural :
   - Résolution : Remonte pente : Appel d'offres pour ingénieur pour :
     plan, devis, estimé des coûts d'implantation Pacte rural régionnal ou Plus
   - Information : répartition du Pacte rural 2014-2015
8. Avis de motion : Politique de gestion des plaintes
9. CPTAQ : Résolution : Demandes d'appui
   - Mme Céline Daignault et M. François Doré
   - Mme Charlie Bonham
10. Service Incendie Pompiers et Premiers Répondants :
    - Avis de motion : Règlement pour l'abolition du règlement 115 et 115-1, 115-2
      Facturation des premiers répondants
11. Voirie :
    - Résolution : Entériner le contrat d'achat du sel de déglaçage
    - Soumission de Côté & Fils pour un épandeur

Formules Municipales - No 5614

- Résolution : Engagement des chauffeurs de charrue pour l'hiver 2014-2015 à la semaine du 17 novembre au 4 avril pour Luc Lanciault et Robert Wuyts
- Résolution : Entériner le coût pour la formation d'hiver des chauffeurs
- Résolution : Coût du déneigement de la rue Nault et du Pit Henrysburg
- Information : Reprise des viaducs : réponse du MTQ
- Information : Liste des travaux de responsabilités municipales : Ponceau Alberton
- Résolution : Nettoyage des branches dans la piste cyclable

12. Parc Régional :
    - Résolution : Faire changer la Carte municipale à la Salle Jules-Romme
    - Information : Vernissage « Un peu de culture dans l'agriculture »
    - Rappel : Réunion du Comité du Parc le 15 octobre 2014 à 19 h30
13. Bibliothèque :
14. Divers:
    - Information : Suivi aux travaux d'eau potable à la salle Jules-Romme
    - Information : Politique familiales municipales
    - Résolutions : Souligner les anniversaires de <u>service continu</u> :
        i. À quel nombre d'année ?
        ii. Plaque de départ aux employés | élus | bénévoles ?
        iii. Bénévoles et / ou élus et/ou employés ?
        iv. Cadeau : suggestion : 10 ans =Polar avec écusson, 20 ans=stylo gravé,
        25 ans=plaque souvenir, etc.
    - Demande de dons : - Marg'elle
        - Tournoi Novice-Atome-Pee-wee,Napierville
        - Sourire sans fin
        - Carrefour Jeunesse-Emploi Comtés Iberville/St-Jean
    - Demande d'appui : Résolution : Moratoire sur l'exploitation de l'uranium
    - Demande d'appui : Résolution : Suspension des mesures contre Poste Canada
    - Information : FQM = Gouvernance de proximité
15. Correspondance
16. Période de questions

RÉSOLUTION 2014- 194
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le procès-verbal de la session régulière du 8 septembre 2014.

RÉSOLUTION 2014- 195
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient acceptés et payés les comptes suivants ainsi que ceux du mois de septembre 2014 en annexe.

Isabelle Robert	120.00$
Isabelle Robert	230.00$
Groupe IBI / DAA	626.61$
Bar Mobile JNB Enr.	331.13$
Club Lions Saint-Bernard	150.00$

No de résolution ou annotation

Du chèque 48826 au chèque 48987 inclusivement, le total est: 232 652.14$
Le fonds de roulement est de :..... 550 000,00$
Le montant disponible au fonds de roulement pour 2014 est de : ..... 490 000,00$
Les intérêts du mois ne sont pas encore comptabilisés.

RÉSOLUTION 2014- 196
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit mandaté une firme d'ingénieur pour préparer un estimé des honoraires d'un ingénieur pour la préparation des plans et devis préliminaires, des plans et devis pour soumission, un estimé des coûts d'implantation et la surveillance des travaux pour un remonte pente pour personnes et tubes pour la glissade du parc Régional St-Bernard.

LA CONSEILLIÈRE MME JOSYANE LEDOUX DONNE AVIS DE MOTION QU'ELLE PRÉSENTERA À LA PROCHAIN SESSION OU À UNE SESSION SUBSÉQUENTE POUR ADOPTION UNE POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES.

RÉSOLUTION 2014- 197
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle recommande une décision favorable en ce qui regarde la demande de M. François Doré et Mme Céline Daignault auprès de la CPTAQ pour le lotissement et aliénation d'une partie du lot 851 d'une superficie de plus ou moins 8 725.3 m^2 tel que décrit à la demande dont le mandataire est François Tremblay, arpenteur-géomètre.

Que cette demande ne contrevient pas à la règlementation municipale et n'aura pas d'impact sur l'homogénéité du terrain agricole.

Que les normes de distances séparatrices et de terrain vacants dans un périmètre urbain ne s'appliquent pas.

RÉSOLUTION 2014- 198
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle recommande une décision favorable en ce qui regarde la demande de Mme Charlie Bonham auprès de la CPTAQ pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 502-1 de 3 968,3 m^2 tel que décrit à la demande.

Que l'autorisation ne contrevient pas à la règlementation municipale et n'aura pas d'impact sur l'homogénéité agricole.

Que les distances séparatrices ne s'appliquent pas tenant compte de la localisation des bâtiments entre les bâtiments existants et que la disponibilité de terrain en périmètre urbain ne s'applique pas.

RÉSOLUTION 2014- 199
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit reconnue Mme Marie-Catherine Riel comme première répondante du Service Incendie de Saint-Bernard-de-Lacolle, que sa reconnaissance est assujetti à une période probatoire de 12 mois et à l'obligation de terminer sa formation.

Formules Municipales - No 561...

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2014- 200
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit entériné, par la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, le choix du plus bas soumissionnaire pour la fourniture de sel de déglaçage de chemin en vrac pour la saison 2014-2015, répondant à l'appel d'offres regroupé avec la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, soit Sifto Canada à 85.97$, taxes en sus, la tonne métrique, livré à notre entrepôt.

RÉSOLUTION 2014- 201
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit acheté un épandeur à sel de 2 V.C. en polymères pour une boîte de 8 pieds, électrique, installé, de la compagnie W. Côté & Fils Ltée tel que soumis au coût de 5 375.00$ taxes en sus.

LE MAIRE M. ROBERT DUTEAU QUITTE SON POSTE INVOQUANT UN POTENTIEL CONFLIT D'INTÉRÊT EN CE QUI REGARDE LES DÉCISIONS SUIVANTES.

LE MAIRE SUPPLÉANT M. JEAN-LOUIS TINANT ASSUME LE POSTE DE PRÉSIDENT.

RÉSOLUTION 2014- 202
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Josyane Ledoux et résolu à l'unanimité que soit engagé M. Robert Wuyts comme chauffeur de chasse-neige pour la saison 2014-2015, soit du 17 novembre 2014 au 4 avril 2015, au salaire hebdomadaire brut de 753.14$ et au taux horaire de 18.82$ s'il est requis avant ou après les dates du mandat.

Que M. Luc Lanciault sera rémunéré sur une base hebdomadaire brute de 771.96 $ pendant cette même période affectée au déneigement.

Que M. Jonathan Chaperon aura droit à un taux horaire brut de 18.82$ s'il effectue du déneigement ou comme chauffeur de camion à la voirie.

Que M. Alain Landry ou autre chauffeur de remplacement auront droit à une rémunération horaire brute de 20.00 $.

RÉSOLUTION 2014- 203
Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit mandaté l'entrepreneur Robert Wuyts pour effectuer la coupe d'arbre et le dégagement de la piste cyclable afin de dégager les arbres, arbustes et branches nuisibles.

LE MAIRE ROBERT DUTEAU REPREND SON POSTE AFIN DE PRÉSIDER LA SESSION.

RÉSOLUTION 2014- 204
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soient inscrits les chauffeurs de charrue à la formation « Opérer un véhicule d'entretien hivernal », donnée par Services aux entreprises de la Commission scolaire des Trois-Lacs, qui aura lieu le 20 octobre 2014, que soient payés leur inscription et leur frais reliés à cette formation.

INITIALES DU MAIRE
RP
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2014- 205
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit mandaté Paysage Christian Martin pour déneiger la montée Nault pour la saison 2014-2015 au coût de 750.00$ pour la saison, taxes en sus, et que l'épandage de sel soit sur demande à 45.00$ par demande, taxes en sus.

RÉSOLUTION 2014- 206
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit refaite la carte de la Municipalité sur le mur extérieur du Centre communautaire Jules-Romme au 113, rang Saint-Claude.

RÉSOLUTION 2014- 207
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit permis à l'évènement Culture, Arôme, Cidre et Vin édition 2015 d'avoir lieu au Parc Régional St-Bernard. Que le nouveau Comité soit responsable de transmettre le plus tôt possible les dates de l'évènement à la Municipalité pour éviter un conflit d'horaire d'évènement. Que la Municipalité ne sera plus le promoteur de l'événement et qu'elle s'engage à prêter le site seulement du Parc régional St-Bernard.

RÉSOLUTION 2014- 208
Il est proposé et résolu à l'unanimité que soit félicitée Mme Jacqueline Paul, responsable de la bibliothèque, pour l'organisation de l'évènement « Sac-à-Dos Jouons ensemble ».

RÉSOLUTION 2014-209
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit émis un don au montant de 100.00$ à LaMarg'Elle.

RÉSOLUTION 2014- 210
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit émise une commandite bronze de 100.00$ pour la 19e édition du tournoi Novice-Atome-Pee-wee Napierville.

RÉSOLUTION 2014- 211
Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit émis un don au montant de 100.00$ à Sourire sans fin.

RÉSOLUTION 2014- 212
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à la majorité que soit acheté une table-banc complet au montant de 100.00$ pour le projet d'aide humanitaire au Benin dont le Carrefour Jeunesse-Emploi comtés Iberville/St-Jean organise.

Mme Sylvie Faille est pour
Mme Estelle Muzzi est pour
Mme Josyane Ledoux est contre
Le maire M. Robert Duteau vote pour

Formules Mu...ipales - No 561+ ...T

No de résolution ou annotation

RÉSOLUTION 2014- 213
Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit déposé, par la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, un avis d'intention de dépôt et un mémoire au BAPE concernant les enjeux de la filière uranifère au Québec.

RÉSOLUTION 2014- 214
ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Poste Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à la majorité que la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que la municipalité demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Mme Estelle Muzzi est contre
Mme Sylvie Faille est contre
Mme Josyane Ledoux est pour
Le Maire M. Robert Duteau ne se prononce pas

RÉSOLUTION 2014- 215
Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient autorisées les dépenses du dépouillement de l'arbre de Noël qui aura lieu le 7 décembre 2014. Que soit attribué un montant de 3 000.00$ que les responsables peuvent engagés.

RÉSOLUTION 2014- 216
Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit autorisés les travaux de Bell Canada décrient au projet D31561, plan D31561-101-CM.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

Présentation de la correspondance.

Ouverture de la période des questions par le président

- M. Dominique Sénécal intervient afin de savoir la durée des travaux au Parc régional St-Bernard en référence au trajet des camions municipaux par le rang Fisher Nord.
- Une demande à savoir si la compagnie Kahnawake Sustainable Energies ou la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville a répondu à la demande au sujet des chemins d'accès pour le projet éolien dans cette municipalité.
- Intervention des propriétaires du 58-A, chemin de la Grande-Ligne au sujet de l'interdiction des chiens de race « pitt-bull » à l'article 9 du règlement 155, 155-1. Ils demandent que cette interdiction soit levée et prétendre à un droit acquis. Le Conseil n'envisageant pas à modifier la règlementation et évoquant que les droits acquis ne s'appliquent pas, les propriétaires demandent un sursis de temps afin de vendre leur maison et quitter la municipalité avec leur chien.
- M. Chaperon du 112, rue Rénald-Côté intervient au sujet du fossé de chemin devant chez-lui qui empêche un drainage adéquat de sa propriété. Le Conseil lui répond qu'ils prendront en considération sa demande.
- N'ayant pas d'autre intervention, le président clos la période de questions.

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit levée la session ordinaire du 6 octobre 2014.

M. Robert Duteau	M. Daniel Striletsky
Maire	Directeur général, secrétaire-trésorier

Formules Municipales - No 5614-...T